



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
27 juin 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Comité du programme et de la coordination

### Cinquante-huitième session

4-29 juin 2018

Point 7 de l'ordre du jour

### Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-huitième session

## Projet de rapport

*Rapporteur* : M. Benjamin Sieberns (Allemagne)

### Additif

## Questions relatives au programme : évaluation

[Point 3 c)]

### Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

1. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 12 juin 2018, le Comité a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ([E/AC.51/2018/3](#)).
2. La Sous-Secrétaire générale aux services de contrôle interne a présenté le rapport et répondu, avec les représentants de la CESAP, aux questions posées lors de l'examen du rapport par le Comité.

### Débat

3. Les délégations ont remercié le BSCI pour son rapport sur l'examen triennal. Elles ont également félicité la Commission des mesures qu'elle avait prises jusqu'alors pour donner suite à trois des quatre recommandations figurant dans le rapport, ainsi que de l'engagement qu'elle avait pris d'appliquer pleinement la dernière recommandation concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication (recommandation 3). Enfin, il a été estimé que la stratégie en question devait être étroitement liée à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux travaux visant à dégager des solutions à long terme en vue d'améliorer le fonctionnement des commissions régionales.



4. Les délégations ont exprimé leur appui aux travaux de la Commission et reconnu que cette dernière jouait un rôle important en promouvant l'intégration régionale et l'interconnectivité, en favorisant la mise en place d'un dialogue régional ouvert à tous et en contribuant à la mise en œuvre du Programme 2030.

5. L'une des délégations a rappelé la recommandation formulée par le Comité à sa cinquante-cinquième session, selon laquelle l'accent mis dans le rapport d'évaluation initial sur la recherche et l'analyse ne devait pas remettre en question l'importance que revêtaient les autres aspects des travaux de la Commission, en particulier l'assistance technique et les activités de renforcement des capacités, qui étaient essentielles à la mise en œuvre du principal mandat de la CESAP, à savoir la promotion de la coopération régionale et l'action menée en faveur d'un développement économique et social durable et bénéficiant à tous. À cet égard, la délégation a fait observer que ces conclusions et recommandations demeuraient valables et qu'il était donc nécessaire de renforcer les liens entre les activités de coopération technique et les travaux de recherche et d'analyse de la CESAP.

6. Les délégations ont salué la mise en place d'indicateurs quantitatifs clairs, en application de la recommandation 2 relative à l'amélioration du suivi et de l'évaluation des travaux de recherche et d'analyse. À cet égard, une délégation a voulu savoir pourquoi le Bureau n'avait pas rendu compte des résultats obtenus au regard des indicateurs et a souhaité être informée des progrès accomplis.

7. Concernant la recommandation 3, des explications ont été demandées sur la manière dont la Commission prévoyait de créer une base de données unique dans le cadre d'Umoja-Extension 2 et sur les difficultés et les raisons qui l'avaient conduite à ne pas fusionner les trois bases de données de coordonnées, contrairement à ce qui avait été recommandé par le Bureau.

#### **Conclusions et recommandations**

8. **Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale prenne acte du rapport du BSCI sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations que le Comité du programme et de la coordination avait formulées sur l'évaluation des programmes de la CESAP.**

9. **Le Comité a félicité la Commission des progrès accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre intégrale de trois des quatre recommandations figurant dans le rapport du Bureau et a recommandé à l'Assemblée générale d'encourager la CESAP à continuer de donner suite à la dernière recommandation, de promouvoir la coopération économique régionale, d'encourager la mise en œuvre du Programme 2030 et de favoriser un développement économique et social durable et bénéficiant à tous dans la région de l'Asie et du Pacifique.**

10. **Le Comité a pris note de l'accent mis dans le rapport sur les travaux de recherche et d'analyse et a souligné que l'assistance technique que la Commission fournissait et les activités de renforcement des capacités qu'elle menait étaient également essentielles à la mise en œuvre du principal mandat de la CESAP, à savoir la promotion de la coopération et l'action menée en vue de remédier aux principaux problèmes rencontrés par la région en matière de développement durable.**